

Une fillette, prénommée Siham, retrouvée morte à Lodève : piste criminelle retenue.

Meurtres décès suspects

Publié par: Walda Colette Dubuisson

Publié le : 07-04-2014

*** 11/04 : Une semaine après le meurtre et le viol de la jeune Siham, 12 ans, dans un centre spécialisé de l'Hérault, les enquêteurs cherchent à cerner la personnalité de Tony, le principal suspect.**

***07/04 : La grand-mère de Siham témoigne au Journal de 13 heures de France 2.**

Nous souhaitons beaucoup de courage à la famille et amis de Sihem .

R.I.P mignonne petite puce

*** L'adolescent déferé pour «meurtre précédé, accompagné ou suivi de viol» a annoncé le parquet.(VIDEO)**

Des traces de strangulation , Et elle était aussi partiellement dévêtue, le pantalon baissé. L'autopsie a révélé qu'il y a eu rapport sexuel. "On est parti sur toutes les hypothèses" précise le parquet .

Un adolescent entendu par les enquêteurs (Vidéo)

Une fillette de 12 ans a été retrouvée morte dans un centre thérapeutique pour enfants à Lodève (Hérault). Elle avait disparu du centre vendredi en fin de matinée et les gendarmes avaient mobilisé d'importants secours pour tenter de la retrouver.

La fillette, retrouvée morte dans la nuit de vendredi à samedi, avait disparu du centre de rééducation thérapeutique pour enfants de Campestre, à Lodève (Hérault), vendredi en fin de matinée. Son corps a été retrouvé à l'intérieur du centre dans la nuit de vendredi à samedi.

"On est sur une piste criminelle", a indiqué le procureur de la République à l'AFP. La fillette avait disparu du centre de rééducation thérapeutique pour enfants de Campestre, à Lodève, vendredi en fin de matinée et les gendarmes avaient mobilisé d'importants secours pour tenter de la retrouver. Les enquêteurs privilégient une piste interne

"La disparition avait été signalée par la direction du centre dans l'après-midi, nous avons aussitôt déclenché un ratissage dans la zone montagneuse alentour, en vain" a indiqué à l'AFP un officier du

groupement de gendarmerie de l'Hérault. L'enquête a été confiée à la section de recherche gendarmerie de Montpellier et la brigade de recherche de Lodève. Les enquêteurs privilégient une piste interne à l'établissement, selon l'un d'entre eux.

Source: AFP

[Une fillette de 12 ans retrouvée morte à Lodève sur WAT.tv](#)

Une fillette de 12 ans, qui avait disparu d'un centre thérapeutique pour enfants à Lodève (Hérault) vendredi, a été retrouvée morte. Selon France 2, un adolescent serait entendu par la section de recherche gendarmerie.

Par Francetv info

Mis à jour le 05/04/2014 | 19:26

Une fillette de 12 ans, qui avait disparu d'un centre thérapeutique pour enfants à Lodève (Hérault) vendredi 4 avril, a été retrouvée morte. La "piste criminelle" est retenue, a précisé samedi le procureur de la République de Montpellier Christophe Barret.

Selon France 2, un adolescent serait entendu par la section de recherche gendarmerie de Montpellier et la brigade de recherche de Lodève, à qui l'enquête a été confiée. Il aurait été aperçu la veille avec la victime.

Son corps dissimulé dans un placard

Le corps de la jeune fille a été retrouvé à l'intérieur du centre dans la nuit de vendredi à samedi. "La disparition de cette jeune fille avait été signalée vers 13 heures et son corps a été retrouvé dissimulé dans un local, un débarras, vers 22h30", a indiqué le procureur de la République. "On est sur une piste criminelle", a ajouté le magistrat.

Selon les premiers éléments de l'enquête, aucune blessure par arme ou trace de coups, n'est visible sur le corps de la jeune fille et la mort pourrait être due à un étouffement par strangulation ou par asphyxie mécanique, selon une source proche de l'enquête. Le parquet a ordonné une autopsie.

Vendredi, vers 13 h 30, la victime, âgée de 12 ans, a été aperçue pour la dernière fois en train de se rendre vers un des bâtiments de cet Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) de 22 hectares, qui accueille une cinquantaine de pensionnaires âgés de 6 à 18 ans. Le soir même, elle devait regagner son foyer familial et les premières recherches n'ont rien donné.

Une enfant qui n'avait jamais eu aucun problème

"Elle était pensionnaire depuis deux ans et n'avait jamais eu aucun problème de fugue ou autre. C'est pour cela que l'on a tout de suite mobilisé beaucoup de moyens après sa disparition", indique le colonel Steiger, patron des gendarmes de l'Hérault.

Les renforts d'un chien pisteur et de l'hélicoptère n'ont pas davantage permis de retrouver sa trace. Et pour cause : une seconde fouille approfondie du centre a conduit à la macabre découverte tard dans la soirée.

"Dans un bâtiment désaffecté, dans une pièce, une sorte de grand placard, on a découvert le corps dissimulé sous des vêtements stockés à cet endroit", explique le procureur Christophe Barret. L'hypothèse criminelle a été aussitôt privilégiée : "Il s'agit d'un homicide, il y a des signes de violence sur cette petite . Elle est morte d'un syndrome asphyxique", poursuit le magistrat sans en dévoiler plus.

Des traces de strangulation

Selon nos informations, confirmées par des proches du dossier, le corps de la jeune fille présentait des traces de strangulation.

Et elle était aussi partiellement dévêtue, le pantalon baissé. L'autopsie a révélé qu'il y a eu rapport sexuel. "On est parti sur toutes les hypothèses. Nous attendons des éléments importants de l'autopsie et du travail des techniciens d'investigation criminelle", précise le parquet qui a co-saisi la brigade de recherches de Lodève et la section de recherches.

Sur place de nombreux prélèvements ADN ont été effectués. Ce sont tous ces éléments mis bout à bout qui vont permettre d'orienter l'enquête.

L'adolescent en garde à vue, lui, est la dernière personne à avoir vu la victime vivante. Après la découverte du corps, le maire de Lodève, Marie-Christine Bousquet, a passé la soirée et une bonne partie de la nuit à l'Itep de Campestre. **"Je suis peinée et très choquée, confie l'élue. Je pense à la famille, d'abord, mais aussi au personnel de Campestre. Jusqu'à trois heures du matin, j'ai essayé de reconforter de mon mieux les uns et les autres. Pour tous, je souhaite que l'enquête aboutisse vite."**

Par AFP | le 06/04/2014 à 19:26

Un adolescent de 16 ans va être déféré dimanche devant la justice pour «meurtre de mineur précédé, accompagné ou suivi de viol» après la découverte vendredi soir du corps d'une fillette de 12 ans dans le centre thérapeutique dont elle était pensionnaire à Lodève (Hérault), a annoncé le parquet.

Le garçon, également pensionnaire du même établissement, a nié les faits au cours de sa garde à vue mais **«nous avons de bonnes raisons de penser que les relations sexuelles», mises en évidence par l'autopsie, «n'ont pas été consenties» et qu'"il lui a donné la mort», a déclaré le procureur de la République à Montpellier, Christophe Barret, qui a requis un mandat de dépôt.**

La jeune fille, prénommée Sihan, est décédée d'un syndrome asphyxique. **«On a relevé sur son corps des traces de strangulation d'une part, et d'autre part les experts estiment que d'autres mécanismes ont pu être mis en oeuvre», a détaillé le représentant du parquet. «Il peut s'agir par exemple soit d'un bâillon sur la bouche, soit de la position de son corps tel qu'il a été découvert qui ne lui aurait plus permis de pouvoir respirer normalement».**

La victime avait disparu vendredi à la mi-journée de cet institut pour enfants et jeunes en difficultés

de Campestre, situé dans un écrin de verdure à l'écart de la ville. Son corps avait été retrouvé vers 22h30, dissimulé sous des vêtements, dans la lingerie située au 3e étage d'un pavillon en partie désaffecté.

Dans un premier temps, le garçon «a déclaré qu'il était étranger» au drame, avant de reconnaître l'existence de relations sexuelles, consenties selon lui. Il raconte ensuite être parti et quand il est revenu sur les lieux, il l'a trouvée morte et pensait qu'elle s'était suicidée. Sans antécédent judiciaire et décrit comme un garçon ne s'étant pas fait remarquer dans le centre, **il encourt la réclusion criminelle à perpétuité «sauf si l'excuse de minorité est retenue». Dans ce cas, il risque 20 ans de prison, a précisé le magistrat.**

[Jeune fille retrouvée morte à Lodève: la piste...](#) par [BFMTV](#)

Homicide à Lodève : les premiers éléments de l'enquête

Les premières explications concernant la garde à vue de l'adolescent de 16 ans

**Meurtre de Lodève : les explications du procureur de Montpellier
Christophe Barret procureur de la République**

La grand-mère de Siham, l'adolescente de 12 ans retrouvée morte dans un centre thérapeutique de Lodève (Hérault), est effondrée.

Devant les caméras du 13 heures de France 2, ce lundi 7 avril, elle ne cesse de se remémorer la soirée de vendredi lorsque sa petite-fille a été découverte sans vie.

11/04/2014 : Une semaine après le meurtre et le viol de la jeune Siham, 12 ans, dans un centre spécialisé de l'Hérault, les enquêteurs cherchent à cerner la personnalité de Tony, le principal suspect.

Le meurtre de Siham aurait-il pu être évité? C'est en filigrane la question qui se pose, à en croire les informations publiées ce vendredi par le quotidien Le Midi Libre. Il convient toutefois de rester prudent: la culpabilité du jeune Tony n'a pas encore été prouvée dans le viol et le meurtre par strangulation, il y a une semaine, de la jeune fille de 12 ans. Ce dernier nie et n'a pas encore été entendu par le juge d'instruction, mais un faisceau sérieux d'indices pèse sur lui. Les enqSon casier judiciaire est vierge. Il était en revanche connu, selon une source judiciaire interrogée par la presse locale, pour avoir un comportement violent, surtout envers les jeunes

Son casier judiciaire est vierge. Il était en revanche connu, selon une source judiciaire interrogée par la presse locale, pour avoir un comportement violent, surtout envers les jeunes

filles. Il aurait d'ailleurs intégré l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique de Campestre après avoir agressé une adolescente dans un autre centre. Il regagnait le domicile de sa mère tous les week-ends. Comme lui, ses cinq frères et soeurs font l'objet de placements. «Il a des problèmes de comportement et affiche des troubles de la personnalité, on sent qu'il n'est pas bien, qu'il a vécu des choses, il était un peu lourd avec les filles», croit savoir un proche du dossier.

La famille ne sait pas encore si elle va attaquer le centre éducatif

Les suites de l'enquête devraient permettre de savoir s'il y a eu une faille dans l'encadrement de ces adolescents, tous deux pensionnaires du centre. La famille de la victime n'a pas encore décidé si elle allait attaquer l'ITEP. «Il n'y a pas de mot pour décrire l'état de tristesse du père de la victime», indique Me Phung, l'avocat du père de l'adolescente, au Figaro. «Cette jeune fille menait une bataille sans relâche pour dépasser son retard psychomoteur. Et elle était à deux doigts d'y arriver! Dans deux mois, elle devait quitter l'ITEP pour commencer une scolarité normale. Elle était sur le point de réaliser son rêve.»

Source: <http://www.lefigaro.fr/>